

Question écrite (02/10/2018)

Accompagnement professionnel des Français établis hors de France

Mme Évelyne Renaud-Garabedian attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la question de l'accompagnement professionnel des Français établis hors de France. En effet, comme le souligne le rapport du Gouvernement publié en août 2018, aucun crédit n'a été alloué par l'administration centrale au dispositif de soutien à l'emploi et à la formation professionnelle depuis l'exercice budgétaire 2015. Avec l'arrêt de ces subventions publiques, les associations ou structures avec lesquelles les ambassades et les consulats avaient passé des conventions et des partenariats connaissent désormais d'importantes difficultés à accomplir leur mission d'appui. Elle rappelle que, pourtant, la question de l'emploi et de la formation professionnelle fait partie des compétences des conseils consulaires tenus de se réunir en formation consulaire au moins une fois par an pour débattre de ce sujet. Elle souhaite donc savoir si le Gouvernement entend mettre en place un plan d'actions pour relancer l'accompagnement local en matière d'emploi et de formation des Français établis hors du territoire national et connaître les moyens qu'il entend déployer pour que les conseils consulaires puissent exercer pleinement leurs prérogatives.

Fermer